

EMBERELLA

Fin 2015, les élèves du collège de Semur-en-Auxois avaient racheté une vache laitière "Canabella" qui devait partir à l'abattoir.

En 2016, les élèves ont de nouveau choisi d'épargner l'abattoir à une autre vache laitière mise à la "réforme". Elle s'appelle "Emberella" et a 7 ans.

Un grand bravo aux collégiens de Semur-en-Auxois et à Sylvia, la CPE pour son engagement !



FANNY et COMTESSE

L'OABA a répondu à l'appel de notre ami Hugues, directeur du refuge de l'arche de Noé en Alsace.

Après avoir récupéré deux juments chez un maltraitant, Hugues était à la recherche d'une pension, son refuge étant saturé.

Les deux juments, mère et fille (Fanny 32 ans et Comtesse 29 ans) sont désormais ensemble et à l'abri dans l'une des structures conventionnées par l'OABA, en Franche-Comté.



ROUGETTE

En mars 2016, l'OABA a pris en charge des bovins abandonnés dans une vieille étable de Lozère. Les bovins sont désormais en pleine forme et nous attendons (toujours...) que la justice fasse son travail.

Parmi les vaches sauvées, nous vous présentons "Rougette" superbe dans la neige du Vercors. Cette gentille vache a donné naissance à un veau et avait beaucoup de lait. Elle est ainsi devenue mère adoptive pour deux autres veaux dont les mères n'avaient pas assez de lait. Ils se régalaient.

Rougette est bichonnée : elle a les trayons fragiles et ils sont soignés au miel du massif de la Chartreuse. En effet, pommades et autres graisses n'étaient pas efficaces. Mais le miel fait des miracles. On comprend mieux pourquoi les veaux se régalaient...



SAUVETAGES

• Trois ânes pour notre troupeau du bonheur

Il y a deux ans, un de nos adhérents du Jura rachetait un cheval à son voisin pour lui éviter l'abattoir. Cette année, il a récidivé pour sauver un âne et une ânesse. Nommés Martine et Martinot, les deux compères sont arrivés dans notre ferme du bonheur en Bourgogne, mais ils ne sont pas venus seuls. Nous avons en effet vite constaté que l'ânesse était prête à mettre bas.

Ce fut chose faite, sans trop de complication. Nommée fort logiquement Martinette, la petite dernière se promène avec ses parents sur les 90 ha de la ferme entre chevaux et bovins. Tous trois répondent très bien à leur nom et ne manquent pas une occasion pour réclamer des caresses ! Pour éviter que cette jolie famille ne vienne à s'agrandir, Martinot a reçu la visite du vétérinaire...



• Aïd el Kébir : deux agneaux miraculés

La si mal nommée "fête du mouton" aura permis à l'OABA de récupérer une trentaine d'ovins. Parmi ceux-ci, deux petits agneaux ont été pris en charge par Max Josserand, notre transporteur de l'Isère, appelé par les services de la Préfecture pour enlever des animaux sur des sites clandestins. L'OABA les a ainsi intégrés dans son troupeau du bonheur. Ils mangent la bonne herbe du pré en compagnie de nos autres rescapés, moutons et chèvres.



• Un veau mâle : l'OABA plutôt que l'abattoir !

Un veau laitier mâle qui devait partir à l'abattoir a été racheté, via les réseaux sociaux, par notre déléguée des Pyrénées. L'OABA, en prenant en charge sa pension, a permis qu'il reste dans sa ferme de naissance pour lui éviter un long transport vers un lieu d'accueil trouvé en Normandie. Il sera prochainement castré. Merci à Amandine, la voisine, qui vient régulièrement le promener et lui parler. Notre directeur a rencontré le propriétaire de la ferme, finalement ravi de garder ce pensionnaire fort sociable.



Le "troupeau du bonheur" de l'OABA compte actuellement 234 animaux : 90 bovins, 35 équidés, 106 ovins-caprins et 3 cochons. Ces animaux finiront paisiblement leur vie au pré, grâce à la générosité de nos donateurs.

SAUVETAGES

• Une retraite assurée pour trois vaches grâce à l'OABA

En novembre 2015, Jean-Michel et Dominique, retraités, prennent contact avec l'OABA. C'est un appel à l'aide. Ils ont mis fin à leur activité de fromagers dans les Pyrénées-Orientales depuis cinq ans, mais ont conservé leurs dernières vaches. Malheureusement, ils n'ont plus la possibilité matérielle de les garder auprès d'eux et ne peuvent se résoudre à les envoyer à l'abattoir.

Le reportage de Franz-Olivier Giesbert, diffusé quelque temps auparavant sur France 3, leur a permis de faire connaissance avec notre association. Y aurait-il de la place dans l'une des fermes conventionnées par l'OABA ?

Il faut bien l'avouer, quand notre directeur a vu les photos de Capucine et Câline (des jersiaises) et de Sépia (Brune des Alpes), il a fait tout son possible pour leur trouver rapidement une place. Et de préférence pas trop loin pour leur éviter un long transport mais également pour que Jean-Michel et Dominique puissent venir les voir de temps en temps.

C'est grâce à Fanny, jeune éleveuse de chèvres dans le Gard qui détient quelques caprins de l'OABA, que le



transfert des trois vaches vers leur nouveau lieu de retraite a pu être mis en œuvre. Le chargement a été délicat, les trois copines n'ayant pas l'habitude de monter dans une bétailière. Mais le transport, financé par l'OABA, s'est bien passé.

Les trois retraitées se montrent très gentilles avec Fanny et leurs nouvelles amies : des chèvres et une autre vache. Il faut les voir arriver au galop quand Fanny leur apporte de la Luzerne. Elles adorent !

• Divagation des animaux : l'OABA mise à contribution

Lorsque des bovins, chèvres, moutons divaguent sur le territoire d'une commune, le maire peut les faire capturer et les conduire dans un lieu de dépôt adapté. Il s'agit le plus souvent d'un pré ou d'une grange d'un administré, éleveur, qui accepte de garder les animaux le temps de la procédure. Celle-ci s'avère assez rapide. Si le propriétaire des animaux trouvés divagants ne prend pas les mesures prescrites par le maire (par exemple refaire ses clôtures ou ses portails pour éviter la divagation récurrente des animaux), ce dernier peut les céder à une organisation de protection animale.



C'est dans ce contexte juridique que nous avons été appelés, au cours de ces derniers mois, par plusieurs maires afin de venir chercher des bovins en Côte-d'Or et dans la Loire, des chèvres dans la Creuse et des moutons en Saône-et-Loire.

Une récupération qui évite l'euthanasie des animaux, autre possibilité donnée aux maires par le code rural...